



COMMUNIQUÉ

Le 01/04/2020

Le premier prêt du Crédit Agricole garanti par l'Etat mis en place ce matin à l'agence de Lusignan

Depuis le début de la période de confinement, les 24 000 clients professionnels, agriculteurs et entreprises du Crédit Agricole ont accès à plusieurs dispositifs pour faire face à l'impact de cette crise sur leur activité.

Le prêt garanti par l'Etat a fait l'objet d'une information concernant sa mise en œuvre. Il est désormais opérationnel en agence.

Le Crédit Agricole a monté son 1^{er} dossier dans la Vienne

Le 1^{er} client à utiliser le dispositif du Prêt Garanti par l'Etat est un professionnel de la restauration. **Ce prêt d'une durée de 12 mois au taux de 0%** facturé par la banque est assorti d'une garantie de 90 % par l'Etat qui coûte 0,25 % au client.

Plus de 650 demandes prises en charge pour plus de 115 millions d'euros*

Depuis le 26 mars, les premiers prêts sont instruits **à distance par les conseillers en agence**. Plusieurs prêts peuvent être mis en place dans la limite de 25% du chiffre d'affaires d'ici la fin de l'année.

Une opération simple et à distance qui réduit les délais

D'abord, il s'agit pour le client professionnel de **fixer, avec son conseiller, le montant du prêt garanti par l'Etat à 90%**.

Il fait ensuite sa **demande de numéro unique** et obtient son attestation en quelques clics sur le site dédié de la BPI : <https://attestation-pge.bpifrance.fr/fbf/frbanques>

Il communique enfin, par **retour de mail**, ces informations à son conseiller qui peut finaliser le montage du prêt.

Les agences du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou restent ouvertes pour 120 d'entre elles. Les équipes des autres agences sont disponibles par mail, téléphone aux horaires habituels. Les 255 conseillers des professionnels et les 125 Responsables d'Agence se tiennent à la disposition des clients.

Les clients ont plusieurs moyens pour contacter leur agence ou conseiller à distance :

- Via le site internet credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou en se connectant à leur espace sécurisé
- Avec l'application **Ma Banque** disponible en téléchargement
- Par **téléphone** en utilisant l'adresse mail ou la ligne directe de leur agence ou de leur conseiller.

Contact Presse :

Christian Labille – *Responsable de la communication*

Email : christian.labille@ca-tourainepoitou.fr

credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou

**Source interne au Crédit agricole de la Touraine et du Poitou*

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed. 04/2020 – document non contractuel